



AVENANT AU REGLEMENT INTERIEUR

Version du 15 avril 2021



Concours National de
**Reconnaissance
des Végétaux** 2021

Île-de-France

Adaptation des épreuves au contexte sanitaire :
mise en place d'épreuves en distanciel

1. Éléments de contexte

La situation sanitaire actuelle ne permettant pas d'organiser le concours de reconnaissance des végétaux en présentiel dans des conditions de sécurité optimales, l'évènement s'organisera en distanciel sur la même date prévue initialement, le **18 mai 2021**. Les candidats passeront les épreuves dans leur propre établissement.

2. Présentation de l'organisation

La reconnaissance des végétaux se fera sur photos projetées via l'outil Power Point. Les candidats d'une catégorie, réunis dans une même salle devront identifier les échantillons sur photos projetées sur écran. Pour chaque échantillon, une diapositive comportant 3 photos (port du végétal, feuillage, fruit ou fleur, tronc ou tige) sera affichée. Le candidat disposera d'une minute pour identifier le sujet et écrire les informations dans la grille réponse (Cf pièces jointes du règlement).

Exemple de présentation d'un sujet



Echantillon n°1 sur 40.

BTS paysage

C'est le logiciel ZOOM qui sera utilisé pour les épreuves et la diffusion du diaporama avec les échantillons en photo.

Le lien sera communiqué aux établissements par la DRIAAF quelques jours avant l'épreuve. Les grilles nominatives pour le concours seront également transmises et seront à imprimer par chaque établissement.

Pour la surveillance des épreuves depuis l'École du Breuil, un représentant de l'autorité académique sera présent pendant toute la durée des épreuves pour garantir l'équité de traitement entre les candidats

Il est également souhaité qu'un professionnel extérieur soit présent dans chaque établissement, à minima sur le début des épreuves.

L'École du Breuil reste l'établissement organisateur du concours de reconnaissance des végétaux et centralisera la diffusion du support de présentation des épreuves.

3. Dispositions à prendre par les établissements

- Prévoir une salle de réunion ou salle pouvant accueillir au moins cinq candidats (limite initialement fixée par niveau) et un ou deux surveillant(s) de salle en respectant les mesures sanitaires en vigueur, équipée d'ordinateur, d'un moyen de projection, d'un écran, d'une connexion internet de qualité, avec des micros et caméras.
- Prévoir en support, la présence d'un enseignant ou technicien informatique le 18 mai 2021 afin de pallier les éventuels dysfonctionnements. Cette personne pourra être la référente de l'établissement pour faire le lien avec l'organisation.
 - Prévoir une vérification de connexion à 8h00 le 18 mai 2021 (voir instructions dans le tableau ci-après).

- Le chef d'établissement reste garant de l'organisation du concours dans son établissement.

4. Procédure

- Pour chaque épreuve se connecter 15 minutes avant le début.
- Les candidats doivent être prêts à concourir dans la salle après vérification de l'identité au moins 5 minutes avant l'horaire prévu (voir point 5)
- À la fin de l'épreuve le chef d'établissement ou son adjoint récupère les copies (ou un enseignant extérieur à l'établissement) et les envoie dans l'enveloppe dédiée à la DRIA AF :

Anne-Caroline VINET
 Service Régional de la Formation et du Développement,
 DRIA AF Île de France
 18 avenue Carnot
 94234 Cachan
 Tel : 01 41 24 17 63
 Mél : anne-caroline.vinet@agriculture.gouv.fr

Les copies seront corrigées par un jury et les résultats communiqués aux établissements lors de la remise des prix prévue pendant la fête de l'École du Breuil le 29 mai 2021 (sous réserve que l'évènement soit maintenu)

5. Horaires des épreuves

Horaires	Étapes et épreuves	Horaire de démarrage du diaporama
8h00	Essais de connexion à ZOOM par tous les établissements. Installation des candidats dans la salle et vérification des pièces d'identité (pour ceux qui débutent à 8h30).	
8h30-9h15	Niveau V (CAP/BEP/Seconde pro) paysage	8h35
9h15-9h45	Désinfection de la salle et installation des candidats pour l'épreuve suivante avec vérification de l'identité.	
9h45-10h30	Niveau IV (Bac/BP) paysage	9h50
10h30-11h00	Désinfection de la salle et installation des candidats pour l'épreuve suivante avec vérification de l'identité.	
11h00-12h00	Niveau III (BTS) paysage	11h05
12h00-12h45	Pause déjeuner	
12h45-13h00	Désinfection de la salle et installation des candidats pour l'épreuve suivante avec vérification de l'identité.	
13h00-13h45	Niveau V (CAP/BEP/Seconde pro) horticulture	13h05
13h45-14h15	Désinfection de la salle et installation des candidats pour l'épreuve suivante avec vérification de l'identité.	
14h15-15h00	Niveau IV (Bac/BP) horticulture	14h20

15h00-15h30	Désinfection de la salle et installation des candidats pour l'épreuve suivante avec vérification de l'identité.	
15h30-16h30	Niveau III (BTS) horticulture	15h35
16h30-16h45	Désinfection de la salle	

Pour toute question ou information concernant l'organisation du concours
 Pour tout problème de connexion, vous pouvez contacter :

DRIA AF – SRFD Ile de France
Anne-Caroline Vinet
 Chargée de mission
 18 avenue Carnot - 94234 CACHAN
 01 41 24 17 63
anne-caroline.vinet@agriculture.gouv.fr

Union Nationale des Entreprises du Paysage Délégation Ile de France
Juliette Allenet
 Déléguée régionale IDF
 80 rue du Gros Noyer – 95120 Ermont
 01 30 72 62 50 - Mob.: 06 64 21 64 75
jallenet@unep-fr.org

**Pour toute question concernant l'organisation sur place
 vous pouvez contacter Thierry Cardot :**
École du Breuil
 Route de la Ferme-Bois de Vincennes 75012 Paris
 Chef d'établissement : Alexandre Hennekine
thierry.cardot@paris.fr
 Tel : 01 53 66 14 00

**Le jour du concours le candidat se présente à son établissement muni
 d'une pièce d'identité.**